

I BUT DU COURS

C'est un fait qui n'est guère contesté : la *Critique de la raison pure* de Kant compte parmi les œuvres les plus déterminantes de l'histoire de la pensée. Il ne souffre aucun doute par ailleurs que cet ouvrage est aussi l'un des plus complexes de la tradition philosophique. Quel en fut au juste le propos? Qu'est-ce donc qui a rendu urgente la rédaction d'une *Critique de la raison pure*? Ce cours a pour but d'introduire l'étudiant au chef-d'œuvre de Kant, d'en comprendre les grandes articulations et d'en présenter les concepts fondamentaux.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance :

- Comprendre le sens et la portée de la question centrale de la *Critique de la raison pure* : comment des jugements synthétiques *a priori* sont-ils possibles?
- Saisir l'enjeu de cette interrogation pour l'avenir de la métaphysique, soit le problème qui gît au cœur de la *Critique de la raison pure*.
- Comprendre les thèses principales de la théorie kantienne de la connaissance.

Objectifs d'habiletés intellectuelles :

- Initier l'étudiant à la lecture de la *Critique de la raison pure* pour lui permettre d'intégrer à son propre cheminement intellectuel la perspective nouvelle dégagée par cette œuvre. L'inciter, dans cette même veine, à préciser pour lui-même sa réflexion sur le thème de la métaphysique.
- Favoriser les habiletés de lecture de l'étudiant, ses capacités de synthèse et son esprit critique.

III CONTENU

(1) Biographie de Kant et présentation bibliographique de son œuvre; (2) Le contexte intellectuel du Siècle des Lumières et son influence sur Kant; (3) Le problème de la métaphysique et de la connaissance rationnelle; (4) Les différents types de jugements : analytiques, synthétiques *a posteriori* et synthétiques *a priori*. Portée de la question : « Comment des jugements synthétiques *a priori* sont-ils possibles? » (5) Les grands axes de la théorie kantienne de la connaissance; le thème de la révolution copernicienne; (6) Le sujet transcendantal et le problème de l'objectivité du savoir; (7) L'Esthétique transcendantale; (8) L'Analytique et la Dialectique transcendantale; (9) L'Analytique des concepts : Déduction métaphysique et Déduction transcendantale des catégories; (10) L'Analytique des principes : le rôle du schématisme; (11) Postérité de l'interrogation kantienne : les post-kantiens et les néo-kantiens.

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Enseignement magistral, étude de textes, discussions.

V LECTURES

Lectures obligatoires :

Emmanuel Kant, *Critique de la raison pure*, trad. A. Tremesaygues et B. Pacaud, Collection Quadrige, PUF.

N.B. : les sections dont la lecture est obligatoire seront précisées au début de la session.

D'autres écrits de Kant (e.g. : *Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières?*; *Lettre à Marcus Herz du 21 février 1772*) dans un recueil de textes que l'étudiant devra se procurer.

Lecture suggérée :

Emmanuel Kant, *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science*, trad. L. Guillermit, Vrin.

VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Un examen de mi-session, d'une durée de trois heures, comptant pour 30 % de la note finale. Les critères de correction sont la compréhension des thèmes, l'articulation claire des idées et la qualité de la langue.
- Un travail écrit de douze pages, sur l'un des thèmes proposés en début de session, comptant pour 60 % de la note finale. Ce travail, rédigé sur traitement de texte à double interligne (équivalent Times 12), devra être remis en version papier au dernier cours, dont la date sera précisée au début de la session. Il sera enlevé deux points par jour de retard. Après cinq jours de retard (incluant les journées de la fin de semaine), AUCUN travail ne sera accepté par le professeur. Les critères de correction sont la compréhension du thème étudié, la qualité de la recherche, l'articulation claire des idées et la qualité de la langue. Les étudiants sont invités à imprimer leur travail en format recto/verso, afin d'économiser le papier. Aucun envoi du travail par courrier électronique ne sera accepté.
- Un examen au dernier cours, d'une durée d'une heure, comptant pour 10 % de la note finale, portant sur l'un des thèmes abordés après la semaine de lecture. Les critères de correction sont la compréhension du thème, l'articulation claire des idées et la qualité de la langue.

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

Étudiants ayant un handicap :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>